

<https://www.pressegauche.org/Primes-au-personnel-pour-la-formation-des-futurs-PAB-Dube-rate-son-entre-e-en>



# **Primes au personnel pour la formation des futurs PAB - Dubé rate son entrée en santé (CSQ)**

- Communiqués -  
Date de mise en ligne : dimanche 5 juillet 2020



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 5 juill. 2020 - Le nouvel arrêté ministériel en santé, déposé ce samedi, démontre une fois de plus le manque total de considération du gouvernement pour les travailleuses et travailleurs des réseaux de la santé et de l'éducation. Moins de deux semaines après sa nomination, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et ses fédérations estiment que Christian Dubé a complètement raté son entrée en santé.**

Le gouvernement souhaitait sans doute profiter de ce samedi ensoleillé pour déposer discrètement cet arrêté, qui témoigne d'un réel mépris pour les travailleuses et travailleurs de la santé et de l'éducation, ainsi que pour le métier de préposé aux bénéficiaires (PAB). À la lecture de cet arrêté, on apprend que le personnel qui sera désigné pour superviser les candidats inscrits à la formation menant à l'obtention d'une attestation d'études professionnelles en soutien aux soins d'assistance en établissement de santé obtiendra une prime de cinq dollars par jour, ou de deux dollars cinquante pour la moitié d'un quart de travail. Une somme complètement ridicule considérant la responsabilité additionnelle confiée au personnel.

En outre, ce nouvel arrêté ministériel suspend des pans entiers des conventions collectives, pour donner un droit de gérance absolue aux gestionnaires des établissements et des conditions de travail dérisoires pour le personnel.

« Pour remplir sa promesse de former coûte que coûte 10 000 nouvelles personnes PAB cet été, le premier ministre Legault a le culot de demander à celles et ceux qu'il appelait ses anges, il y a quelques mois à peine, de former les PAB de demain pour une prime ridicule de cinq dollars par jour. En pleine pandémie, alors que leur travail est plus important et complexe que jamais, des membres du personnel infirmier et des PAB devront assumer cette nouvelle responsabilité sans obtenir une réelle compensation salariale. Si M. Dubé souhaitait établir rapidement une relation de confiance avec son réseau, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il a raté son coup », lance Sonia Ethier, présidente de la CSQ.

« Cette arrivée massive de personnes en formation dans les CHSLD était prévisible avec les annonces des derniers mois. Pour être proactifs, nous avons soumis au ministère un plan afin de compenser adéquatement les travailleuses et travailleurs mis à contribution, mais il a été rejeté du revers de la main. Ce n'est pas avec les conditions de travail difficiles que l'on connaît et l'annonce insultante d'aujourd'hui que le gouvernement réussira à régler l'importante pénurie de main-d'oeuvre qui existe en CHSLD. Au contraire, des membres du personnel pourraient être tentés de quitter le navire pour travailler ailleurs dans le réseau, et je peux facilement les comprendre », affirme Claire Montour, présidente de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ).

« Les enseignantes et les enseignants du réseau collégial, qui ont généreusement accepté de prêter main-forte en raison de la crise sanitaire, pourraient se retrouver à former les futurs PAB pour cinq dollars par jour. Cette décision est une autre preuve de l'improvisation du gouvernement dans ce dossier et montre un manque flagrant de reconnaissance et de considération pour le personnel des cégeps », estime Lucie Piché, présidente de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ).

« L'accompagnement des PAB en formation, généralement assuré par des enseignantes et enseignants dûment qualifiés et rémunérés, sera confié à des travailleuses et travailleurs qui en ont déjà plein les bras en cette période extraordinaire de pandémie. Malgré toute leur bonne volonté et leur compétence, il est difficile de croire que la qualité de la formation offerte ne sera pas affectée par cette décision improvisée. En agissant ainsi, le ministre Dubé dévalorise le métier de préposé aux bénéficiaires en plus de montrer son mépris pour le personnel de la santé et de l'éducation », conclut Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).